

26 744 €  
COLLECTÉS

53%

50 000 €  
OBJECTIF

43/44  
JOURS

POURQUOI SOUTENIR  
AFRIQUE XXI ?

FAIRE UN DON

## LA FRANCE ET LE GÉNOCIDE DES TUTSIS

# « La France nous a abandonnés, les bourreaux nous ont exécutés »

**L'ABANDON - Épisode 1 : Gaudence** · En avril 1994, Gaudence Mukamurenzi et trois membres de sa famille sont assassinés par des génocidaires rwandais. Cette secrétaire de l'ambassade de France à Kigali aurait pourtant pu être secourue par les militaires français. Deux de ses enfants rescapés témoignent pour la première fois.

> **MICHAEL PAURON** > 15 NOVEMBRE 2023

AU SORTIR DES ANNÉES 1970, GAUDENCE MUKAMURENZI ET PHOCAS MUNYAWERA s'étaient installés dans une grande maison, à Nyakabanda, un quartier familial de l'ouest de Kigali, la capitale du Rwanda. Pour entrer dans le domicile, légèrement surélevé par rapport à la rue, il fallait ouvrir un portail, remonter un jardinet, au centre duquel trônait un avocatier, et passer par une petite terrasse. Une porte-fenêtre permettait d'accéder au salon. Dans son prolongement, la grande salle à manger précédait une cuisine. Au bout de celle-ci, un couloir desservait quatre

chambres. Gaudence et Phocas occupaient la première, à droite. Les autres accueillait leurs enfants : Josine, la plus grande, née en 1976, Nadine, arrivée deux ans plus tard, Patrick, né en 1983, et Aline, la petite dernière, née en 1989.

À l'arrière de la maison, il y avait un grand jardin avec deux dépendances pour recevoir les invités. Dans un coin trônait une vieille Peugeot 504 hors d'état de marche. Sur la gauche, accolée à la maison, une autre grande chambre, indépendante, était occupée par Claude, le fils de Phocas issu d'une première union, et Mourani, le demi-frère cadet de Phocas. Dans les faits, Mourani, né en 1981, était l'oncle des enfants. Mais, de par sa proximité d'âge avec la fratrie, tout le monde le considérait plutôt comme un cousin. Juste à côté, une autre pièce permettait de stocker les provisions de la maison. Au bout du jardin, il y avait une butte en haut de laquelle se trouvait un potager et une petite bananeraie.

Gaudence était secrétaire à l'ambassade de France, tandis que Phocas était comptable dans une entreprise de construction. Elle, grande et longiligne, le visage fin avec de grands yeux en amande, les cheveux mi-nuque, légèrement tirés vers l'arrière, aimait les longues robes colorées à motifs. Lui, au physique trapu, portait des chemisettes impeccables boutonnées presque jusqu'au cou. Une agrafe de stylo dépassait toujours de sa poche. Il avait le visage plutôt rond, les cheveux très courts, une petite moustache et des rouflaquettes bien taillées. Le père de famille aimait beaucoup recevoir. Il avait construit un petit bar dans le prolongement du mur d'enceinte en brique. Une ouverture donnait sur la rue, et une petite porte, à l'arrière, permettait d'y accéder directement depuis le jardinet. C'est dans ce maquis bien tenu que les amis du quartier se retrouvaient le soir pour boire quelques bières et écouter la radio.

## **DES SÉQUELLES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES**

« C'était le "bar du vieux" », se remémore Aline. La famille vivait confortablement. Des employés de maison s'occupaient des tâches quotidiennes. Si bien que, se souvient Patrick, *« tous les moments que nous passions ensemble étaient doux et heureux, je ne me souviens pas avoir entendu maman se mettre en colère après nous »*. Quand Gaudence rentrait d'une réception à l'ambassade, elle rapportait des gâteaux. *« Elle me demandait d'aller lui chercher une bière, et on dégustait ça tous les deux sur la terrasse, c'était chouette »*, poursuit-il.

Aline et Patrick habitent aujourd'hui à Charleroi, en Belgique. À 34 ans, la cadette de la famille attend son deuxième enfant. Patrick, tout juste 40 ans, est le père d'un garçon de 12 ans et d'une fille de 11 ans. Tous les deux ont longuement hésité avant d'accepter de raconter, pour la première fois, le destin de leur famille qui a tragiquement basculé au lendemain de l'attentat contre l'avion du président rwandais, Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1994. Le génocide qui a suivi a fait au moins 800 000 morts en trois mois, parmi lesquels quatre membres de la famille Munyawera : Phocas, Gaudence, Josine et Mourani.



Gaudence Mukamurenzi et son mari, Phocas Munyawera (date inconnue).  
© Famille Munyawera/Nsanzimana

Leur histoire ressemble à celles de nombreux rescapés. L'horreur qu'ils ont vécue a laissé des séquelles physiques et psychologiques profondes. Mais, ce que ne comprennent toujours pas Aline et Patrick, ce qui les obsède depuis bientôt trente ans, c'est la raison pour laquelle la France, pour qui travaillait leur mère, n'a pas daigné venir les secourir alors qu'elle était en capacité de le faire et alors que leur oncle, Pierre Nsanzimana, également employé par l'ambassade de France, au sein du service des états civils du consulat, a, lui, été évacué au Burundi par l'armée française, déployée à Kigali du 8 au 14 avril 1994 dans le cadre de l'opération Amaryllis.

« Nous étions voisins. Tous les matins, notre mère nous emmenait à l'école, et, le soir, nous étions accueillis chez eux quand elle ne pouvait pas nous récupérer », raconte Patrick. Gaudence était la petite sœur de Thérèse, la femme de Pierre. « Elles étaient très proches », ajoute Aline. Après les « événements », Pierre et Thérèse les ont adoptés. L'oncle et la tante ont gardé pour eux ce qu'ils savaient des parents d'Aline et Patrick. Ils ont rarement évoqué les circonstances de leur sauvetage. « Par pudeur, nous avons posé peu de questions. Thérèse a été très marquée par le génocide », estiment Aline et Patrick. Eux-mêmes ont reconstruit leur vie en enfouissant les détails de ces journées dramatiques. Pourtant, tout est là.

### **« VOUS ALLEZ VOIR, BIENTÔT VOUS ALLEZ VOIR ! »**

Mercredi 6 avril 1994. Depuis plusieurs semaines, Kigali est en ébullition. Les accords de paix d'Arusha, signés moins d'un an plus tôt par le Front patriotique rwandais (FPR, né en Ouganda à la suite de l'exil de centaines de milliers de Tutsis) et par les autorités rwandaises patinent. Depuis 1990, le FPR tente, armes à la main, de renverser le régime extrémiste hutu d'Habyarimana. La constitution d'un gouvernement de transition, incluant des membres du FPR, prévue dans les accords

d'Arusha, est constamment repoussée. Dans le « bar du vieux », les familles tutsies du quartier se réunissent le soir pour écouter Radio Muhabura, la radio du FPR. Plus les jours passent, plus elles sont inquiètes. Une voisine hutue a pris l'habitude de passer devant la maison des Munyawera en criant : « *Vous allez voir, bientôt vous allez voir !* », tout en brandissant une bible. Les Tutsis, considérés comme des alliés du FPR, ont en mémoire les pogroms de 1959 (année où nombre d'entre eux se sont exilés dans les pays voisins), de 1962 et de 1990 (après une offensive du FPR). Elles craignent le pire et commencent à entasser des pierres dans leur jardin pour se protéger en cas d'attaque.

L'avion du président rwandais – qui transportait aussi le président burundais, Cyprien Ntaryamira, plusieurs officiels des deux pays, et trois membres d'équipage français – est abattu au-dessus de Kigali, lors de sa phase d'atterrissage, vers 20 h 30, dans la soirée du 6 avril. Par qui ? À ce jour, aucune enquête n'a pu le déterminer avec certitude <sup>1</sup>. Juvénal Habyarimana rentrait d'une rencontre à Dar es-Salaam, en Tanzanie, où il venait de s'engager, à nouveau, à mettre en place ce fameux gouvernement de transition.

Dans la nuit, Josine et Nadine, les deux grandes sœurs, se ruent dans la chambre de Patrick. « *N'as-tu pas entendu ? Le président est mort !* », lui lancent-elles, alors qu'il ouvre à peine les yeux. Depuis la fenêtre de sa chambre, tous les trois assistent à l'embrasement du quartier. « *On s'est dit que ça allait passer* », confie-t-il. Le lendemain matin, le 7 avril, le bar de Phocas est pillé. Dans la maison, c'est la panique. Le père de famille décide d'aller porter plainte à la gendarmerie la plus proche. Claude, son fils issu d'une précédente union, l'accompagne. Gaudence intime aux autres enfants d'enfiler « *le plus de vêtements possible* » et de se tenir prêts. Vers 11 heures, « *on a entendu des coups contre le portail. Il a fini par céder et on a vu une foule déferler... Maman, Nadine, Aline, Mourani et moi avons fui par l'arrière* », raconte Patrick. La famille monte la butte et se dissimule dans la bananeraie. La maison est saccagée.

### **« NOTRE VOISINE S'EST ACHARNÉE SUR LE CORPS DE PAPA »**

Selon le récit de Claude, qu'il a confié plus tard à ses frères et sœurs (il n'a pas souhaité témoigner), il serait revenu avec son père au domicile, accompagnés de militaires censés constater les dégâts. Face à la situation, Phocas aurait décidé de réunir les passeports de la famille quand ils auraient été pris à partie par les Interahamwe, ces milices civiles armées qui sillonnaient la ville à la recherche de leurs victimes. Claude a réussi à se cacher mais pas son père, qui a été assassiné. Qui l'a tué ? « *Claude nous a juste raconté, bien plus tard, que la voisine qui brandissait sa bible s'est acharnée sur son corps, hurlant que ça aurait dû être à elle de le tuer...* » Ils ne reverront plus Claude, et, pendant plusieurs mois, ils le croiront mort.

Après la bananeraie, se trouve le jardin d'un couple dont le mari est un footballeur assez connu, Ibrahim Marizuku. Il évoluait au Kiyovu Sports Association. Lui est absent mais sa femme décide de les cacher dans une annexe de la propriété qui leur sert de débarras. En fin d'après-midi, tous les cinq s'installent sommairement au fond de la pièce, derrière une grande penderie. Patrick se rappelle que c'est la

femme de Marizuku qui leur a appris la mort de leur père. Commencent alors de longues journées d'attente, ponctuées par les repas que leur apporte la voisine. À chaque fois, il faut tirer le meuble, puis le repousser. La nuit, ils s'autorisent une sortie discrète pour leurs besoins et la toilette. Une petite radio leur permet de s'informer.



Ibrahim Marizuku, avec la sélection du Kiyovu Sports Association, avant 1994.  
© DR

À une centaine de mètres de là, Pierre Nsanzimana, son épouse Thérèse leurs trois enfants ont également dû quitter leur domicile. Pierre est décédé en 2022 mais son fils, Étienne, 18 ans à l'époque, qui vit aujourd'hui à Paris, a accepté de raconter cet épisode, tel qu'il s'en souvient.

Dès le matin du 7 avril, leur résidence – une grande propriété, avec des dépendances dans lesquelles logeaient d'autres Tutsis – est prise d'assaut par les Interahamwe. Thérèse ordonne aux enfants de se munir de vêtements chauds. Elle s'occupe de récupérer les passeports, tout l'argent liquide disponible et les albums photos. Pierre, un érudit passionné de lecture, s'affaire à prendre un maximum de livres quand sa femme l'interrompt brusquement : « *Que vas-tu faire de ces livres ? On n'a pas le temps, on prend l'essentiel ! Et, si nous survivons, tu pourras retrouver tes livres.* » À la maison, il y avait aussi le frère de Thérèse, Claver Karuranga, ses trois fils, et deux autres cousines. Tous avaient dû fuir leur domicile.

Hussein, un voisin musulman d'un certain âge, réserviste des Forces armées rwandaises (FAR) et dont la maison est accessible par un petit chemin, accueille chez lui Pierre, Étienne et ses sœurs, ainsi que les cousines. « *Moi et mon père, nous étions dans la cuisine, je me souviens encore du tas de charbon. Mes sœurs et mes cousines étaient installées dans une autre pièce. Ma mère, son frère et ses enfants ont été cachés chez un autre voisin hutu, dont la maison touchait celle d'Hussein* », poursuit Étienne.

## « MAIS NON, ON N'EST PAS ENCORE MORTS ! »

La Radio-Télévision libre des Milles Collines (RTL), véritable outil de propagande des extrémistes hutus financé par l'homme d'affaires Félicien Kabuga <sup>2</sup>, déverse son lot de haine et diffuse des listes de noms de Tutsis à retrouver en priorité. Pierre figure sur une de ces listes. « Il était activement recherché... La situation devenait compliquée et dangereuse pour Hussein. Nous avons voulu rejoindre le collège Saint-André, à Nyamirambo [un district en périphérie de Kigali, NDLR], où, nous disait-on, d'autres Tutsis avaient trouvé refuge. Hussein a dit qu'il ne laisserait personne sortir de chez lui et qu'il garantirait notre protection », témoigne Étienne. Ce refus leur a probablement sauvé la vie : le 13 avril, presque tous les réfugiés qui se trouvaient au collège Saint-André ont été massacrés <sup>3</sup>.

Un soir où Étienne et son père se débarbouillent dehors, ils entendent une sonnerie dans la maison. À l'époque, les Rwandais possédant un téléphone sont peu nombreux. « Après négociation, Hussein a autorisé mon père à téléphoner... Il a donc joint l'ambassade, on devait être le 10 avril », se remémore-t-il.

Selon Étienne, Pierre finit par parler à « un colonel qu'il connaissait bien pour l'avoir aidé dans ses démarches d'adoption ». Son nom ? Il ne s'en souvient pas. Au téléphone, le militaire français se serait dit surpris qu'il soit encore vivant. « Mon père a alors dit : "Mais non, mais non, on n'est pas encore morts !" » Son interlocuteur lui aurait promis d'envoyer une escorte militaire pour les sortir de ce guêpier. « Comment ? », s'enquiert Pierre. L'officier lui aurait proposé de donner sa localisation à des gendarmes rwandais pour qu'ils viennent les récupérer. « Mon père a sursauté, se souvient Étienne, il leur a répondu de ne surtout pas dire aux gendarmes qui ils allaient chercher et que ce n'était pas la bonne solution. » Les militaires rwandais, qu'ils soient gendarmes ou des FAR, ont participé activement aux massacres. Finalement, Pierre et son interlocuteur conviennent d'un autre plan : l'une des filles d'Hussein devrait aller se poster à un endroit précis du quartier où la rejoindrait une escorte militaire française.

Dans la nuit du 8 au 9 avril 1994, les premiers militaires français de l'opération Amaryllis, dont la mission est d'évacuer les ressortissants français, ont pris possession de l'aéroport de Kigali. En fin d'après-midi, la première rotation vers l'étranger emporte 44 Français et 12 Rwandais, tous membres de la famille du président Habyarimana, dont sa veuve, Agathe Kanziga. C'est un camion bâché escorté par deux jeeps et conduits par des soldats de cette opération qui se sont chargés d'aller récupérer Pierre Nsanzimana et sa famille, le lendemain de l'échange téléphonique, le 11 avril. Toujours selon le témoignage d'Étienne, « les militaires ont retrouvé la fille d'Hussein qui les a guidés vers l'arrière de la maison, par un chemin a priori discret ». Une fois l'accès entre la maison et le convoi sécurisé, toute la famille de Pierre se presse vers le camion. « En fait, tout autour, il y avait des Interahamwe qui enrageaient. Ils avaient les yeux exorbités, injectés de sang. Pour eux, nous étions des trophées, et ils ne comprenaient pas comment l'armée française pouvait les priver de ça, se rappelle Étienne, encore choqué presque trente ans après. Il faudra que mon père et ma mère négocient dur pour que les autres membres de la famille puissent aussi monter avec nous. Un soldat lui a dit que leur mission était de sauver uniquement mon père, sa femme et ses enfants... Finalement, ils ont cédé. »

## « IL A ÉCLAIRÉ NOS VISAGES, UN PAR UN »

Non loin de là, à quelques centaines de mètres (« cent-cinquante mètres tout au plus », juge Étienne), sont toujours cachés dans l'angoisse Gaudence, ses filles Nadine et Aline, son fils Patrick et leur oncle Mourani. Pierre ne sait pas s'ils sont encore chez eux mais, avant de monter dans le camion d'Amaryllis, il demande aux soldats français d'aller chercher la petite sœur de sa femme. C'est du moins ce qu'affirme Étienne : « Il a eu beau insister, ils lui ont dit : "Venez avec nous à l'École française [le point de regroupement des ressortissants français, NDLR], ensuite vous demanderez à notre responsable et on reviendra". » À l'École française, Étienne assure que son père est resté posté devant le portail et a insisté pour qu'un convoi reparte chercher Gaudence. « Un commandant a fini par lui dire que le FPR n'était pas loin et qu'il fallait qu'ils se préparent au combat. Voilà ce qu'il lui a répondu. Après ça, j'ai vu ma mère s'éteindre. » Le 12 avril, Pierre, Thérèse, Liliane, Pascaline, Étienne s'envoleront finalement vers le Burundi.

Pendant ce temps, Gaudence et ses enfants survivent tant bien que mal. Combien de temps restent-ils dissimulés dans le débarras de Marizuku ? Difficile à dire mais, un jour, « la voisine est venue nous avertir que les Interahamwe savaient où nous étions et qu'il fallait qu'on parte, poursuit Patrick. On a fui la nuit. Nous avons traversé un champ. Des Interahamwe passaient avec des torches, on se couchait, puis on repartait. On a finalement pu se réfugier dans un autre local, mais on a vite su qu'on nous avait repérés, alors nous sommes retournés chez Marizuku. » L'étau se resserre jusqu'à ce qu'un groupe d'hommes finisse par exiger de leur voisine de pouvoir fouiller l'annexe dans laquelle se terre la famille. « Elle avait dévissé l'ampoule pour qu'ils ne puissent pas allumer et nous voir. Elle leur a montré l'intérieur et leur a dit : "Vous voyez, il n'y a personne !" Mais l'armoire n'avait pas été repoussée correctement et un homme est revenu avec une torche et nous a "torché" tous, un par un. On était tétanisés, paniqués. » Aline : « Ça, la torche dans les visages, je m'en souviens très bien. » Mais l'homme repart, sans un mot.

C'est ce même soir, estime Patrick, que la nouvelle de l'évacuation de Pierre Nsanzimana est diffusée par la RTLM. « Nous avons entendu son nom. Les animateurs ont expliqué que toute la famille avait été évacuée par la France. Alors, il y a eu une sorte de soulagement. Ma mère était persuadée que nous serions les prochains. » Cette information a-t-elle été diffusée avant ou après le départ d'Amaryllis, le 14 avril ? Patrick ne sait pas. Quoi qu'il en soit, les militaires français savaient exactement où logeait la famille de Gaudence, et, depuis le 11 avril, deux télégrammes arrivés de Paris avaient élargi les évacuations aux employés locaux. Le premier avait été adressé en fin d'après-midi à l'ambassade de France et précisait « qu'il convient d'offrir aux ressortissants rwandais faisant partie du personnel de l'ambassade (recrutés locaux), pouvant être joints, la possibilité de quitter Kigali ». Le second avait été adressé en soirée au commandement d'Amaryllis et autorisait à « accélérer l'évacuation des ressortissants étrangers et des personnels de l'ambassade ». Mais personne n'a tenté de retrouver Gaudence et ses enfants.

## « MAMAN NOUS A DIT DE PRIER »

« Maintenant que les Interahamwe savaient où nous étions cachés, la voisine a cherché à nous changer d'endroit, poursuit Patrick. Elle et son mari avaient logé deux autres familles tutsies dans deux dépendances, qui avaient fini par partir. Elle nous a donc logés dans une de ces annexes, en disant : "S'ils reviennent vous chercher, je dirai que la famille est partie avec la clé." Il y avait un salon avec deux chambres, on s'est mis dans la dernière, tout au fond, et on a fermé la porte. » Ils y passent la nuit et, le lendemain matin, reprend Patrick, « on a entendu une foule qui arrivait ».

La voisine a eu beau essayer de détourner leur attention, en leur disant qu'il n'y avait personne, « on a entendu la première porte se faire fracasser », continue Patrick. « Puis, ils ont cassé la porte de la première chambre. Maman nous a dit de prier. » Aline reprend le récit, la voix tremblante : « Je me souviens bien de ça. Je crois aussi que maman nous a fait : "Chut ! Taisez-vous !" Puis ils ont frappé fort contre notre porte et hurlé : "Ouvrez la porte ! Ouvrez la porte ou on balance une grenade !" Et, là, maman a ouvert la porte... Ils l'ont attrapée par les cheveux et l'ont traînée vers l'extérieur... Elle portait un long pagne coloré... Je ne me souviens plus de la couleur. Ils lui ont donné un coup sur la tête. Le sang a coulé. » « Avec Mourani, on était encore cachés sous le lit, ajoute Patrick. Ils sont venus nous tirer de là et, dehors, j'ai vu le sang sur le visage de maman. »

Patrick, 11 ans à l'époque, s'est alors jeté contre les agresseurs de sa mère. « Mais l'un d'eux m'a pris par les pieds et m'a jeté contre le mur. » « Il y a tous les copains du quartier qui nous frappaient et nous disaient : "On vous cherche depuis longtemps !" » Alors que les Interahamwe alignent la famille, mains sur la tête, et l'emmènent sur la route, un peu en contre-haut, Aline réussit à s'enfuir. « Je crois que le sang sur le visage de maman a déclenché un instinct de survie, j'ai pris mes jambes à mon cou, puis je ne me souviens plus de grand-chose, je n'ai que des flashes. » Patrick se souvient bien avoir vu sa sœur courir et entendre leurs bourreaux s'exclamer : « Laissez-là, vu son gabarit elle ne survivra pas, ou quelqu'un d'autre s'en chargera ! » Mourani, 13 ans, tente lui aussi de s'échapper, mais un milicien tire dans sa direction et lui crie : « Si tu essaies encore de fuir, je te mets une balle dans la tête. »

Gaudence, Patrick, Josine, Nadine et Mourani sont exhibés dans le quartier. « Il y avait les deux fils de la voisine, celle qui nous menaçait avec sa bible et qui s'est acharnée sur papa... Les insultes fusaient. » Sur la route, ils assistent à l'exécution de « la plus jolie fille du quartier », ajoute Patrick : « Un Interahamwe lui a dit : "Viens avec moi, je t'épouse", et elle lui a répondu : "Je préfère que tu me tues, même pas dans tes rêves je t'épouserai !" Elle était très courageuse. Il lui a dit de se mettre à genou, elle a refusé... » Puis ils sont conduits sur une grande route où, explique Patrick, « c'était plus simple de faire venir les camions-bennes pour évacuer les corps ». « Une fois arrivés, ils nous ont demandé de nous coucher ventre à terre, le long d'un fossé, et ils ont commencé à nous tirer dessus avec des petits fusils automatiques. » La date où c'est arrivé est restée gravée dans la mémoire de Patrick : « C'était le mardi 19 avril 1994. »

## LA DANSE MACABRE DU CAMION-BENNE

À côté de Patrick, sa mère meurt sur le coup. *« J'ai vu son sang couler sur la terre. Je me suis dit que, maman, c'est fini. »* Mourani et Josine également. Nadine bouge encore. Alors, les Interahamwe s'acharnent sur elle. Elle reçoit sept balles. Une balle a traversé le torse de Patrick, elle est passée à quelques centimètres de son cœur. *« J'étais vivant, souffle-t-il. À ce moment, pour moi, personne n'a survécu, alors j'ai fait le mort. »* Puis démarre la danse macabre du camion-benne. *« On nous a jetés dedans. Par miracle, je me suis retrouvé sur le dessus. Quand le camion a redémarré, j'ai pu me redresser. »*

Mais certains de ses jeunes bourreaux s'en rendent compte. Ils interpellent le chauffeur, qui arrête le camion et dépose Patrick au milieu de la route. *« Ils sont partis chercher des Interahamwe plus âgés. Je me suis traîné jusqu'au bord de la route, je n'arrivais pas à me lever. Il allait pleuvoir, j'ai imaginé me laisser porter par les flots dans le fossé... Mais je les ai entendus revenir, ils criaient : "Il y en a un qui est encore vivant !" Je me suis couché et j'ai de nouveau fait le mort. Ils m'ont donné des coups de pied, ils m'ont craché dessus, et l'un d'entre eux a dit : "Il est mort, on ne va pas gaspiller une balle pour lui". »* Patrick réussit ensuite à atteindre un petit abri.

Un habitant du quartier, un Hutu musulman nommé Chali, qui connaissait bien Gaudence, tombe sur lui. *« Il était paniqué... Il m'a apporté un thé avec un beignet. J'ai cru qu'il allait m'achever. Il est parti chercher un militaire pour m'emmener à l'hôpital... À nouveau, je me suis dit : "C'est fini". »* Chali arrête un pick-up. Un militaire en sort et s'exclame : *« Mais on avait dit pas les civils, pas les enfants ! »* Patrick reprend : *« Il m'a mis à l'arrière de son pick-up où il y avait un autre corps. C'était celui d'une maîtresse du quartier. On lui avait tiré plusieurs fois dessus. Il y avait du sang partout. Le militaire conduisait vite. Je me suis accroché. Il y avait des dos d'âne et, à chacun d'eux, la tête de la maîtresse se soulevait et retombait lourdement sur la tôle. Il m'a déposé au CHUK [Centre hospitalier universitaire de Kigali] où j'ai été pris en charge. Le spectacle était catastrophique : il y avait des blessés partout, des enfants, les gens mouraient... Ils ont découpé mon tee-shirt, m'ont donné du sérum et de l'oxygène... »*

Il s'interrompt. *« Je me suis allongé et je me suis mis à pleurer. À ce moment, j'ai réalisé ce qui venait de se passer. Autour de moi c'était pire : il y avait des enfants plus jeunes que moi, la tête à moitié arrachée, les bras... C'était l'enfer total. »* Il pense être resté dans un état de semi-conscience environ deux ou trois semaines.

## « J'ÉTAIS LA PETITE ESCLAVE DE LA MAISON »

Les flashes d'Aline permettent de retracer brièvement son histoire. Une vie parallèle à celle de son frère. Durant cette discussion de plusieurs heures, dans l'appartement d'Aline, à Charleroi, chacun découvre des détails qu'il ignorait de l'autre. Elle s'adresse à Patrick : *« Tu nous avais raconté brièvement cette histoire mais je ne savais pas tout... »* Après sa fuite, la jeune mère de famille se rappelle *« avoir frappé à plusieurs portes jusqu'à ce qu'on [lui] ouvre. »* *« Puis, c'est le trou noir. Je ne me souviens pas combien de temps je suis restée chez les gens qui m'ont cachée... »* Plusieurs fois, leur récit bute sur des périodes plus opaques que d'autres.

Ces zones d'ombre correspondent bien souvent à des moments plus calmes : tandis qu'ils se rappellent avec précision de la fuite, des agressions, des angoisses liées à la traque, dès qu'ils se retrouvent dans une situation plus « sécurisée », les repères temporels et les détails disparaissent. Durant ces moments d'apaisement, les corps et les esprits se relâchent.

« Ensuite, je me vois sur une route avec beaucoup de monde, reprend Aline. Je suis avec une dame, on me porte sur les épaules, j'étais si petite... » Cette marche au milieu d'un flot de réfugiés dure longtemps, dit-elle, jusqu'à la frontière avec le Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo, RDC). « Je crois que je suis d'abord accueillie chez une femme qui avait encore deux enfants en bas âge. Elle m'a donc confiée à une autre famille. C'était une petite maison, assez sale. Je revois la porte s'ouvrir, il y avait surtout des hommes. Elle leur a dit qu'elle ne pouvait pas s'occuper de moi, et m'a laissée chez eux. »

Elle est à Bukavu, à la frontière, au sud du lac Kivu. Elle dit être devenue « la petite esclave de la maison ». « Je dormais par terre, sur un bout de tissu. Je ressens encore les morsures de ces grosses fourmis rouges qui rentraient la nuit. Les enfants de la maison vivaient plutôt bien mais, moi, je mangeais peu. On m'envoyait chercher des cigarettes en pleine nuit. Le matin, on me réveillait pour aller chercher de l'eau... La femme, je la vois comme une sorcière. Quand son mari était là, elle s'adoucissait un peu. Je me rappelle une scène très précise dans laquelle je cherche la cuisine dans l'obscurité et je vole une boule de riz pour manger. » Son calvaire va durer plus de deux ans. Et, pour en connaître le dénouement, il faut laisser Aline dans cette famille congolaise et écouter de nouveau le récit de Patrick.

## **EN VOLANT SES BRACELETS, IL A SENTI SON POULS**

« À l'hôpital [de Kigali], je vois des visages qui passent devant moi, c'est assez flou. J'étais dans un mauvais état, à cause de ma blessure. Et je mangeais peu. » Un jour, il croit voir sa grande sœur, Nadine. « Je me suis dit que j'avais eu une hallucination. Pour moi, elle était morte. » En fait, Nadine, malgré ses blessures, s'en est sortie. Aujourd'hui, la grande sœur habite également à Charleroi. Elle n'a pas souhaité se joindre à la réunion pour raconter son histoire mais, avec son autorisation, il est possible de la reconstituer brièvement, grâce aux témoignages de Patrick et de son cousin Étienne, à qui elle s'est parfois confiée. Ainsi, lorsque le camion-benne qui transportait toute la famille est arrivé à la fosse commune, l'un des hommes chargés d'enterrer les corps a senti le pouls de Nadine en lui volant ses bracelets en ivoire. Pour une raison mystérieuse, il n'a rien dit et l'a conduite dans le même hôpital que Patrick, où elle s'est remise de ses blessures.

« Nadine est quelqu'un de très fort... Malgré les sept balles, elle était debout quelques semaines après son hospitalisation », ajoute Patrick. Lui et Aline décrivent leur grande sœur comme une personne « très sociable », et qui a une certaine « clairvoyance », qui lui permet de réagir rapidement dans des situations d'urgence. Aline me montre un photo-montage : à droite il y a Nadine, photographiée il y a quelques années, et à gauche, il y a Gaudence. « Sur cette photo, elles ont à peu près le même âge, une quarantaine d'années. Elles se ressemblent tellement », soupire Aline. À l'hôpital, « elle s'était fait des amis parmi les soignants et parmi les militaires,

ajoute son frère. *Si bien que, quand les soldats allaient piller les maisons, ils lui ramenaient de la nourriture. C'est à partir de ce moment que j'ai recommencé à m'alimenter, et à me rétablir.* »

Le jour, Nadine s'occupe de son frère, veille à ce que les infirmières le soignent correctement. Elle-même continue de recevoir des soins. La nuit, ils dorment côte à côte. Lorsqu'il y a des suspicions sur leur origine, Nadine explique que son père est un Hutu qui a été assassiné injustement. *« Plus tard, elle nous a montré comment elle fronçait son visage pour grossir son nez »,* ajoute Aline. Le physique était un critère pour affirmer qu'untel ou untel était tutsi. Sous couvert d'études scientifiques, les colons belges étaient persuadés que les Tutsis étaient grands, longilignes et avaient, notamment, le nez plus fin que celui des Hutus. Cette idéologie raciste a été soutenue par les extrémistes hutus.

L'accalmie à l'hôpital fut de courte durée. *« Au bout de trois ou quatre semaines, je commençais à aller mieux, poursuit Patrick. Mais, dans notre quartier, le bruit a couru que nous étions vivants. La voisine, celle qui nous menaçait en brandissant la bible, a envoyé ses fils à l'hôpital pour vérifier l'information. »* Jusqu'au jour où un militaire vient les prévenir. Il leur dit que leurs bourreaux viendront les chercher le lendemain, comme d'autres Tutsis avaient déjà été sortis de force de l'hôpital et exécutés à l'extérieur. Il fallait à nouveau fuir. Mais où ?

## **IL FALLAIT FUIR, ENCORE UNE FOIS**

*« Nadine a pensé à Pierre-Célestin Rwigema, le parrain de Josine, notre sœur aînée. C'était un ami très proche de papa. Sa femme était infirmière dans notre hôpital... Lui était hutu, elle était tutsie, mais on la laissait tranquille puisqu'elle soignait les gens »,* explique Patrick. Nadine retrouve l'infirmière, et ensemble elles organisent leur départ. Le militaire qui les avait avertis accepte de les emmener chez ce parrain. Ils passent de nombreux barrages avant d'arriver à destination, enfin. *« On a ressenti un soulagement. Sa femme étant infirmière, elle a continué à nous soigner. »* Ce n'est pourtant pas la fin du calvaire.

Leurs bourreaux sont arrivés à l'hôpital. Constatant leur départ, ils sont repartis à leur recherche. *« Cette voisine ne voulait pas nous lâcher, ils sont venus jusque chez notre parrain. »* Devant la maison de Pierre-Célestin, ils font sortir tout le monde, et interrogent le père de famille qui leur indique que tous, sans exception, sont ses enfants. *« Mais les fils de notre voisine nous avaient reconnus, évidemment. L'un des hommes a saisi Nadine pour l'emmener à l'abri des regards. Il a sorti un pistolet. Elle a crié. Le domestique est arrivé et l'homme est parti. Ils ont tous rebroussé chemin en disant qu'ils allaient revenir avec un blindé pour détruire la maison. »* Il fallait fuir, encore.

Ils se répartissent dans les deux véhicules que possède Pierre-Célestin Rwigema. Au milieu de ses enfants, Nadine et Patrick passent presque inaperçus aux barrières dressées par les miliciens, qui procèdent à des contrôles d'identité et à un tri ethnique. Beaucoup de massacres ont eu lieu sur ces barrages, parfois sur un simple critère physique. Mais l'un d'eux finit par suspecter la présence de *« cafards »*, le terme utilisé par les tueurs pour désigner les Tutsis – *« il a dit : "Je pense qu'il y a des cafards dans ce véhicule" »*, raconte Patrick. Il fait descendre tout le monde sur la

route. Après discussions, tout le monde repart, mais à pied. « On est retournés à la maison, Nadine est revenue aussi avec les autres, un peu plus tard... On était au point de départ, mais sans voiture. » Leur hôte a finalement sollicité un autre ami, un gradé de l'armée, afin qu'il les sorte de ce mauvais pas. S'il a fallu négocier lors d'un contrôle, le statut du chauffeur a permis de passer les barrières sans trop de difficulté, jusqu'à l'Hôtel des Mille Collines. Là, c'est à nouveau le soulagement.



Des Casques bleus canadiens de la Minuar, en 1994.  
© DR

Dès le début des massacres, de nombreux Kigalois se sont réfugiés dans cet hôtel de luxe qui appartenait à la compagnie aérienne belge Sabena. Postés devant l'hôtel, des Casques bleus de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) dissuadent les militaires et les miliciens d'y pénétrer. Plus de 1 200 personnes s'y sont réfugiées durant le génocide, dormant dans les 113 chambres, dans les couloirs ou au bord de la piscine, qui a servi de réservoir d'eau quand celle-ci ne coulait plus des robinets. L'histoire de cet hôtel a fait l'objet d'un film réalisé par Terry George, *Hôtel Rwanda* (2004). Cette œuvre a suscité la controverse : les faits auraient été enjolivés par le « héros » du film, le directeur de l'hôtel, Paul Rusesabagina. L'hôtel a bien sauvé des vies, mais il aurait aussi permis à son gérant de s'enrichir – c'est du moins l'avis de nombreux rescapés <sup>4</sup> .

## ÉVACUÉS VERS UN CAMP DU FPR

Malgré les difficultés quotidiennes et la pression des militaires rwandais, une parenthèse s'ouvre pour Nadine et Patrick. À l'extérieur, si les Interahamwe ont la consigne de laisser rentrer les Tutsis, ils ont ordre de tuer tous ceux qui en sortent. Est-ce à nouveau un piège qui se referme sur eux ? « Un jour, j'ai vu des militaires faire du repérage et noter des numéros de chambres. Alors, toutes les plaques ont été enlevées... Ils sont revenus avec des Interahamwe, ils ont commencé à fouiller les chambres, mais la Minuar est revenue avec plus d'hommes, ce qui les a fait partir. »

Le 29 mai 1994, la Minuar organise un échange de réfugiés entre le gouvernement intérimaire et le FPR <sup>5</sup> . « Ils nous ont offert la possibilité de rejoindre un camp du FPR, à Kabuga [situé à quelques kilomètres à l'est de Kigali, NDLR]. On s'est donc inscrits sur la liste », poursuit Patrick. Lorsqu'un officiel rwandais se met à lire les noms, celui de « Munyawera » n'est jamais prononcé. « Nous voyions nos camarades

*d'infortune monter dans le camion. Nadine, une fois de plus, a eu le bon réflexe : elle est allée voir un Casque bleu pour lui dire qu'il y avait un problème. » L'officiel en question est l'équivalent d'un élu municipal du quartier de leur parrain, Pierre-Célestin Rwigema. Il avait décidé que la famille ne devait pas survivre. « Le Casque bleu a arraché la liste et repris la lecture... Cette fois, notre nom a été prononcé. Nous sommes montés dans le camion et avons pu rejoindre le camp du FPR. »*

Sur place, Patrick et Nadine se sentent enfin sortis d'affaire. Ils s'installent dans le camp, trouvent de la nourriture, cherchent un logement... « Trois semaines après, nous avons vu arriver notre grand frère Claude, une boisson au citron à la main ! » Lorsque leur père, Phocas, a été assassiné dans leur maison, Claude a réussi à se cacher. Quand il apparaît dans ce camp du FPR, la surprise est générale. Le frère aîné travaille alors au service d'un gradé du groupe armé. « On était sauvés. »

Après la conquête du FPR, mi-juillet, et la constitution du gouvernement de transition « à base élargie », le 19 juillet 1994, Nadine et Patrick emménagent avec le parrain de Josine, Pierre-Célestin Rwigema, nommé ministre de l'Enseignement primaire et secondaire <sup>6</sup>. Quelques mois plus tard, la famille Nsanzimana, réfugiée au Burundi, retrouve enfin leur trace. « Étienne et Thérèse sont venus nous chercher, et nous sommes partis au Burundi », relate Patrick. En 1995, tous rentrent au Rwanda. Pierre réintègre l'ambassade de France, et la famille s'installe dans la maison d'un frère de Thérèse. Le couple a récupéré tous les enfants survivants des oncles et tantes. « Nous étions très nombreux, de tous les âges », se souvient Patrick.

### **« J'AI COMPRIS QUE MAMAN ÉTAIT MORTE »**

Reste Aline. Pendant plusieurs mois, la famille, l'espoir chevillé au corps que la petite dernière soit toujours vivante, va suivre plusieurs pistes, notamment dans les camps de déplacés en RDC, près de Goma. En vain. Fin 1996, alors que nombre de réfugiés sont rentrés au pays, « une femme est venue nous voir pour nous dire qu'elle était sûre qu'Aline était vivante et qu'elle savait où elle se trouvait », résume Patrick. La famille hésite un peu : dans cette période post-génocide, il y a beaucoup de rumeurs. « Certains affirmaient par exemple que maman était encore en vie... », précise Patrick. Les informations semblent cependant fiables et, pour Thérèse, il est inconcevable de ne pas aller vérifier. C'est ainsi que Claude, accompagné d'un ami et de la femme qui affirmait savoir où se trouvait Aline, sont partis à Bukavu.

De son côté, Aline se remémore : « Je me souviens que le père de famille m'a demandé si je connaissais un certain Claude... J'ai tout de suite répondu que c'était mon frère. Ça n'a provoqué aucune réaction de ma part. À cette époque, je refoulais la moindre émotion, mon cerveau avait déconnecté pour se protéger. » Le soir, la famille congolaise met les petits plats dans les grands. « Un véritable festin ! Après tout ce temps à me maltraiter... Si ce n'est pas cynique ! » Le lendemain, « Claude est arrivé, il m'a mis sur ses épaules, et on est partis ».

Au Rwanda, les retrouvailles sont euphoriques. « Tout le monde s'est jeté sur moi en pleurs, se rappelle Aline. Je pleurais également mais ni de joie, ni de tristesse. J'étais perdue, il y avait tant de monde ! Et je ne comprenais rien, je ne parlais plus kinyarwanda. » « Elle parlait swahili, reprend Patrick. On était tellement heureux de

*l'avoir retrouvée... » « Et puis j'ai entendu Nadine et Patrick appeler Thérèse "maman". Là, ça été comme un déclic : j'ai compris que maman était morte. »*

Pierre et Thérèse adopteront Nadine, Patrick et Aline. Claude, l'aîné, qui avait alors une vingtaine d'années, reprendra le cours de sa vie de manière indépendante. La famille élargie s'organise, les plus jeunes reprennent leurs études, jusqu'à l'université, au Rwanda pour certains, comme Étienne, ou en France, près de Toulouse, comme Nadine. Plus tard, une grande partie de la famille s'installera dans le sud de la France. Ces jours sombres ne seront que rarement abordés. Aujourd'hui, tous souhaitent combler les trous béants de leur histoire. Ils veulent notamment savoir pourquoi la France ne les a pas secourus, en dépit de l'insistance de Pierre et de Thérèse. « *Les bourreaux nous ont exécutés, mais c'est la France qui nous a abandonnés* », conclut Patrick.

**Vous avez aimé cet article ?** Association à but non lucratif, *Afrique XXI* est un journal indépendant, en accès libre et sans publicité. Seul son lectorat lui permet d'exister. L'information de qualité a un coût, soutenez-nous (dons défiscalisables) :

## FAIRE UN DON

---

### MICHAEL PAURON

Journaliste passé par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, il a collaboré à divers journaux, dont *Mediapart*. Il est l'auteur des... **(suite)**

Les articles présentés sur notre site sont soumis au droit d'auteur. Si vous souhaitez reproduire ou traduire un article d'Afrique XXI, [merci de nous contacter préalablement](#) pour obtenir l'autorisation de(s) auteur.e.s.

- <sup>1</sup> Ces enquêtes, menées par des juges, des chercheurs et des journalistes, ont tour à tour accusé le FPR ou les extrémistes hutus d'être les auteurs du tir balistique contre l'avion.
- <sup>2</sup> Poursuivi depuis 2022 devant le Mécanisme de l'ONU chargé des derniers dossiers du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), à La Haye (Pays-Bas), Félicien Kabuga a été jugé, en juin 2023, « *inapte* » à subir un procès.
- <sup>3</sup> Lire Yanditswe, « [Avril 13, 1994 : The massacres at Collège Saint-André in Nyamirambo and other killings in places of worship across Rwanda](#) », Rwanda Broadcasting Agency, 13 avril 2020.
- <sup>4</sup> Lire Jonathan Beloff, « Hôtel Rwanda : un film qui s'est avéré être une arme à double tranchant pour Kigali », *The Conversation*, 8 novembre 2022. Engagé politiquement, Paul Rusesabagina a été arrêté au Rwanda en 2020 et condamné à vingt-cinq ans de prison en 2021 pour « *terrorisme* », « *incendie criminel* », « *enlèvement* » et « *meurtre* » pour deux attentats commis en 2018 qui ont tué neuf Rwandais. L'intéressé estime qu'il s'agit d'un règlement de compte ourdi par le président rwandais, Paul Kagame, qui n'aurait pas apprécié sa notoriété.
- <sup>5</sup> Patrick ne se souvenait plus de la date mais le témoignage d'un rescapé, François-Xavier Nsanzuwera, dans « *Après avoir survécu au génocide rwandais, comment j'ai retrouvé la force de vivre* », sur le *Huffington Post*, le 8 janvier 2019, a permis de retrouver le jour exact.

- o André Guichaoua, *Rwanda, de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, La Découverte, 2010. Annexe 22 : « La composition des gouvernements pluripartite, de transition et à "base élargie" (1992-1994) ».